

CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPTE RENDU DU 12 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre, à dix-neuf heures trente, le CONSEIL d'ADMINISTRATION, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Frédéric VIAL, Président.

Présents :

Mesdames : Marielle BERTE, Céline BONVINI, Sandrine BOUVAREL-CESAR, Corinne GUILBEAU, Michelle PILOZ, Marie-Pierre RIVOIRE.

Messieurs : Laurent COUGOULIC, Christophe GUSI, Jean-Claude PERRET, Frédéric VIAL.

Absents : Sandrine BUDIN (pouvoir donné à Michelle PILOZ) Marie-Claude PERRIN (pouvoir donné à Christophe GUSI), Isabelle DIMIER.

Date de convocation : 05 décembre 2024

Secrétaire de séance : Marie-Pierre RIVOIRE

RAPPORT – approbation du compte rendu

Approbation du compte rendu de la réunion du 17 septembre 2024 à l'unanimité.

RAPPORT – décisions prises par délégation

Monsieur le Président fait part des décisions prises en application de l'article R 123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles (délégation au Président et à la Vice-Présidente pour l'attribution des aides sociales facultatives et les décisions de domiciliation au CCAS). Le Conseil d'administration est tenu informé des décisions prises en ce sens depuis la dernière réunion.

Numéro de décision	Date	Objet
020/2024	19/09/2024	Subvention Restos du cœur en bon alimentaire 4/5 d'un montant de 100€ (bon n°89 du 19/09/2024)
021/2024	26/09/2024	Subvention Restos du cœur en bon alimentaire 5/5 d'un montant de 100€ (bon n°98 du 12/08/2024)
022/2024	22/10/2024	Subvention Restos du cœur en bon alimentaire 3/5 d'un montant de 150€ (bon n°88 du 15/03/2024)
023/2024	22/10/2024	bon alimentaire d'un montant de 50€ (bon n°100 du 25/09/2024)

Le montant des aides d'urgence attribuées à ce jour s'élève à 982,90€ (792,13€ facturées). Il a été attribué 2 aides alimentaires depuis le 07 septembre 2024.

Le centre Médico-social de Morestel a sollicité l'aide du CCAS pour la prise en charge des frais d'expertise médicale pour un administré de la commune. Un accord de principe a été donné au travailleur social à hauteur de 160€. Le CCAS est en attente du devis pour validation.

19h40 : arrivée de madame Sandrine BOUVAREL CESAR.

DELIBERATION n°11/2024 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB)

Monsieur le Président informe le Conseil d'administration que la population de la commune étant supérieure à 3500 habitants, il est nécessaire d'organiser un débat sur les orientations du budget 2025 qui a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion entre les membres du conseil d'administration.

Ce débat a lieu dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget et porte sur les orientations générales du budget 2025 ainsi que sur les investissements envisagés et sur la structure et la gestion de la dette.

Après avoir entendu le rapport présenté et entendu les membres du conseil d'administration qui souhaitent prendre part au débat, conformément aux dispositions légales et réglementaires,

Après Délibération, À L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

PREND ACTE du dossier de présentation joint à la présente délibération et des orientations budgétaires pour 2025.

DELIBERATION – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC EDF PÔLE SOLIDARITÉ

Monsieur le Président du CCAS indique au Conseil d'administration qu'afin de poursuivre l'accompagnement des administrés de la commune, clients EDF, connaissant des difficultés de paiement, il convient de renouveler la convention conclue en août 2021 entre le CCAS et EDF – Pole solidarité. Cette convention permet au CCAS d'avoir un contact privilégié avec EDF afin d'offrir une réponse adéquate aux clients morestellois qui se retrouvent en impayé de facture.

Après délibération, À L'UNANIMITÉ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention.

RETOUR – BILAN GOUTER DES AINES

Le traditionnel goûter des aînés organisé par le CCAS et la commission sociale, s'est déroulé avec succès le samedi 23 novembre 2024 à la salle de l'amitié. De nombreux retours positifs aussi bien du côté des invités que des élus et bénévoles ayant participé à cet après-midi.

Monsieur Christophe GUSI met en avant les travaux de rénovation qui ont été réalisés dans le hall de la salle de l'amitié et la praticité de l'élévateur de salle.

Le CME a renouvelé sa participation au goûter en effectuant le service et la décoration des tables.

Présentation du bilan financier du goûter :

Michelle PILOZ rappelle que 530 invitations ont été envoyées, pour 281 retours. 210 aînés ont été accueillis sur les 243 inscrits ; une trentaine d'absents, un rappel est peut-être à envisager quelques jours avant le goûter.

Coût total de la manifestation : 5760,61€

Pâtisseries = 1614,60€

Reportage photo = 150 €

Compagnie Belladone = 3216,15 €

Repas des artistes = 105€

Nappes, serviettes et articles divers = 178,35 €
Clémentines = 135€
Frais d'affranchissement = 361,51€
Le Pétillant a été offert par la municipalité.

Monsieur le Président adresse ses remerciements à tous les élus et bénévoles petits et grands, qui ont pris part à cette manifestation tant entendue et remercie tout particulièrement Michelle PILOZ, pour son engagement et son investissement pour la réussite de cette journée.

Les membres du CCAS ont également souligné la belle entente qui régnait au sein de l'équipe organisatrice, leur permettant de passer, eux aussi, un très bel après-midi de partage avec les aînés.

INFORMATIONS SUR LES ACTIONS EN COURS :

CADEAU NAISSANCE :

La dernière campagne de cadeau pour l'année 2024 sera lancée autour du 10/01/2025, sept nouvelles naissances ont eues lieu depuis 1^{er}/09. De très bon retours, les familles sont ravies et apprécient vraiment le geste.

CENTENAIRE :

Une future centenaire Morestelloise en 2025 : Le Maire et la Vice-présidente du CCAS, visiteront cette centenaire maintenant domiciliée à l'EHPAD de Morestel.

AIDE AU PERMIS B

Deux dossiers ont été retirés en mairie, en attente de leur retour. Afin de connaître le devenir de ces demandes il sera demandé à l'agent d'accueil de prendre les noms et coordonnées des personnes retirant un dossier.

GROUPES DE TRAVAIL :

Définition des objectifs 2025 et mise en place des réunions.

Groupe	Date(s)	Objectifs
AIDES & SECOURS	Date à définir	Poursuite du travail de la grille des aides afin de mieux s'adapter aux situations rencontrées.
GESTION DU REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES	Date à définir	Poursuite du travail de sectorisation (si besoin).
ABS (Analyse des besoins sociaux)	Date à définir	Cibler les besoins de la population par tranches d'âges et structures familiales.

TOUR DE TABLE

Corinne GUILBEAU : Première participation au goûter des aînés. Le goûter est bien organisé, a apprécié la convivialité et la bonne cohésion de l'équipe.

Fin de séance : 20h30

Le Président,
Frédéric VIAL



Le secrétaire,
Marie-Pierre RIVOIRE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Marie-Pierre Rivoire".